

LEUSL2305

2010-2011

L'Union européenne entre multipolarité et multilatéralisme

5.0 crédits	30.0 h	2q
		•

Enseignants:	Delcorde Raoul ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Thèmes abordés :	L'Union européenne représente à la fois l'une des puissances majeures du système international et un acteur influent dans les délibérations multilatérales des enceintes internationales. L'UE professe son attachement au multilatéralisme politique et économique qui fait reposer les relations internationales sur le respect des règles et, le cas échéant, sur l'invention des nouvelles normes régulatrices. Mais par sa taille, ses compétences, l'UE est aussi l'un des pôles de la nouvelle multipolarité. A ce titre, il convient d'étudier ses relations avec les Etats-Unis, la Russie, la Chine, le Japon et les grandes puissances émergentes comme l'Inde et le Brésil.
Acquis d'apprentissage	Le cours familiarise l'étudiant avec les deux structurations majeures du système international dans lesquelles l'UE est partie prenante. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Contenu :	 - Aperçu des partenariats stratégiques de l'UE avec les Etats-Unis d'Amérique, la Russie, la Chine, le Japon, l'Inde et le Brésil. - Modalités de participation et comportement de l'UE et de ses Etats membres dans les organisations internationales telles, notamment, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des NU, l'OMC, le FMI, l'UNESCO, mais aussi le G8 et les groupes de contacts (Yougoslavie, Moyen-Orient). - Réflexion sur l'articulation entre multipolarité et multilatéralisme et son incidence sur la politique extérieure de l'Union européenne.
Autres infos :	Période : 2ème quadrimestre. Périodicité : annuel. Langue : français. Prérequis : le cours EUSL 2012 " Action extérieure de l'UE ". Evaluation : examen oral ou écrit. Support : à définir par le titulaire. Références : à définir par le titulaire. Encadrement : à définir par le titulaire.
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en études européennes
Faculté ou entité en charge:	EURO